
L'an deux mil vingt-trois, le 10 mai à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LAPLUME dûment convoqué s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Séverine COUDERT, Maire.

PRÉSENTS : MMES COUDERT Séverine, GAICHIES Chantal, ROBIN Alvina, MINATO Sylvie, LARVOL Katell, PERRET Laurence.

MM. LABADIE Jean-Marc, GUINEDOR Christophe, BIOLATO Jean-Paul, MUSSOTTE Cédric, ROUANNE Pascal, BENARD Cédric.

ABSENTS EXCUSÉS : MM BACQUA Éric (pouvoir à MME COUDERT Séverine), PAILLET Michel (pouvoir à M. GUINEDOR Christophe).

ABSENTE : MME GRAS Mireille.

Secrétaire de séance : MME ROBIN Alvina.

FOYER RURAL

Attribution du marché

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation des entreprises a été lancée pour la rénovation du Foyer rural en salle multi activités.

Le coût estimatif des travaux est d'environ 826 000 €HT.

Le chantier se déroulera en une seule tranche et les marchés publics sont les suivants :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	DÉMOLITION	TOVO SAS 331 route du Château d'Allot 47550 BOE	26 984,33 €	32 381,19 €
2	DÉSAMIANTAGE	TROISEL ZONE INDUSTRIELLE CS20026 32502 FLEURANCE CEDEX	30 000,00 €	36 000,00 €
3	VRD	SARL LAGARDE TP "Tourillon" 47390 LAYRAC	36 000,00 €	43 200,00 €
4	GROS ŒUVRE	SARL ANTONIOLI & FILS 1187 route de Chadois 47450 COLAYRAC SAINT CIRQ	277 000,00 €	332 400,00 €
5	CHARPENTE COUVERTURE	AQUITAINE SERVICES CALLISTO System 59 route d'Agen 47310 ESTILLAC	9 320,00 €	11 184,00 €
6	ÉTANCHÉITÉ	SARL DUROVRAY ETANCHEITE Chemin de las Planèges 47240 LAFOX	8 798,00 €	10 557,60 €
7	MENUISERIE ALU	SOPEL SARL 50 route d'Agen 47310 ESTILLAC	63 739,60 €	76 487,52 €
8	SERRURERIE	SUD OUEST MONTAGE SAS 1154 allée de la Seynes 47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Prestation supplémentaire éventuelle :	49 078,34 € 3 222,56 €	58 894,01 € 3 867,07 €
9	MENUISERIE BOIS	EURL LESTIEUX 791 route de Miradoux 47220 ASTAFFORT	31 766,00 €	38 119,20 €
10	DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS	Entreprise MORETTI 25 rue Paganel 47000 AGEN	83 796,91 €	100 556,29 €
11	CARRELAGE FAÏENCE	SARL Alain RUBIANO ZA Laroussset - BP 41 47600 NERAC	18 321,00 €	21 985,20 €
12	SOLS PVC	SAS PLASTIC DECORS 605 avenue de Paris 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	3 660,80 €	4 392,96 €
13	PEINTURE	SARL DELTA DECO ZAC de Fromadan 47190 AIGUILLON	17 060,21 €	20 472,25 €
14	ÉLECTRICITÉ	BADIE SA 11 avenue Pierre Mendès-France 47400 TONNEINS	38 269,23 €	45 923,08 €
15	CHAUFFAGE-CLIMATISATION- VENTILATION-PLOMBERIE- SANITAIRES	Entreprise JUSTUMUS ZI Engachies - 9 rue Marc Chagall 32000 AUCH	55 656,05 €	66 787,26 €
16	MONTE PERSONNES	SAS 3MC 105 avenue de Campagnac 47300 LE LEDAT	27 932,02 €	35 518,42 €
		TOTAUX	780 605,05 €	938 726,05 €

Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire de signer les marchés publics sus nommés.

Demande de subvention européenne FEDER – Rénovation énergétique du Foyer rural en salle multi activités

Madame le Maire expose au conseil municipal :

La réduction des consommations énergétiques du parc tertiaire, et en particulier celui des collectivités territoriales, constitue un enjeu majeur, d'autant plus dans le contexte de crise énergétique actuelle.

La Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Programme Régional FEDER – FSE+ 2021-2027 (axe), favorise les mesures en matière d'efficacité énergétique

L'objectif spécifique vise à soutenir les opérations de rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments des bâtiments tertiaires publics.

La Région Nouvelle-Aquitaine lance le présent appel à projet afin de sélectionner des opérations d'efficacité énergétique qui pourront bénéficier d'une aide au titre du programme FEDER 2021-2027.

Madame le Maire informe le conseil municipal :

- que l'opération de rénovation du Foyer Rural peut entrer dans les critères d'éligibilité,
- que le montant de l'aide de base FEDER se situe jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, sous réserve de la prise en compte des autres co-financeurs,
- que le montant d'aide plancher est de 100 000 € minimum et le montant d'aide plafond est de 400 000 €.

Madame le Maire propose au conseil municipal de répondre à cet appel à projet et de déposer un dossier de candidature.

Le plan de financement proposé pour ce programme est donc le suivant :

DÉPENSES en €HT		RECETTES en € (Subventions sollicitées)	
Travaux Maîtrise d'œuvre Missions SPS et de contrôle technique	780 605 €HT	État DSIL/FONDS VERT (50 %)	425 506 €
	60 372 €HT	FEDER 2021-2027 (30 %)	255 303 €
	10 035 €HT	Autofinancement (20 %)	170 203 €
Total des dépenses	851 012 €HT		

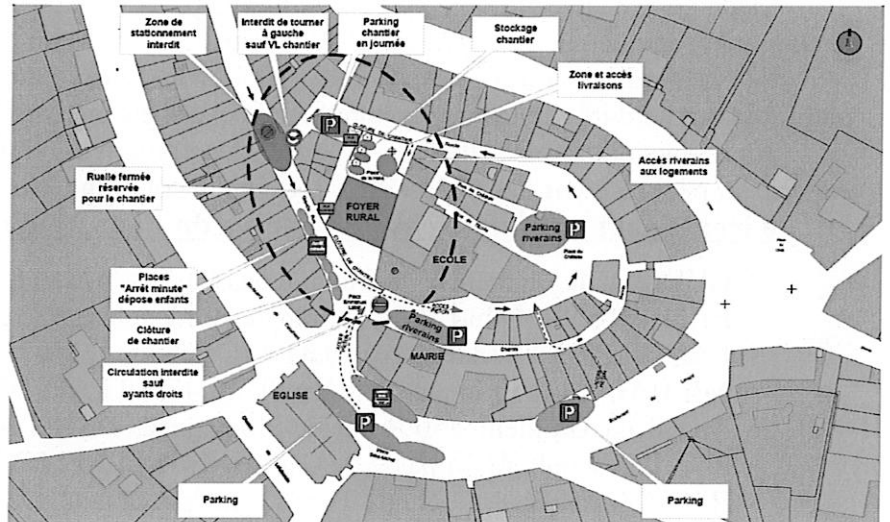
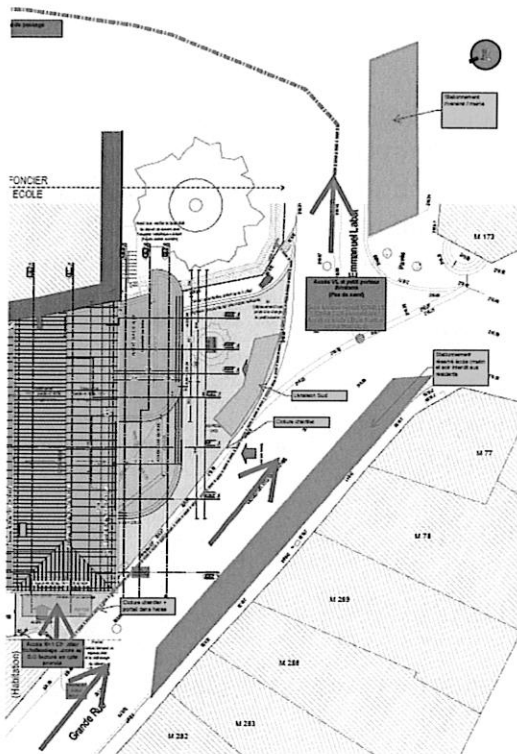
Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à déposer un dossier d'aides de fonds européens dans le cadre de la « Rénovation énergétique globale, performante et bas carbone des bâtiments tertiaires publics » pour l'opération de rénovation du Foyer Rural en salle multi activités.

Travaux – Plan de circulation

La première réunion de chantier aura lieu le lundi 15 mai.

Un arrêté modifiant le stationnement et la circulation sera pris avec effet en date du 22 mai 2023.

Commencement des travaux : début juin.



CONVENTIONS

Mise à disposition de locaux de l'ALSH de LAPLUME au profit du relais petite enfance d'ESTILLAC

Le Relais Petite Enfance d'ESTILLAC a sollicité la commune en vue d'obtenir la mise en disposition d'un local au sein de son ALSH, afin de pouvoir mettre à disposition des assistantes maternelles du territoire proche de Laplume un nouveau lieu d'animation plus spacieux pour elles et les enfants qu'elles accueillent.

Utilisation des locaux : les mardis de 9h00 à 11h30 (durant les 36 semaines de période scolaire).

Modalités financières de participation aux frais (eau et électricité) : 247 €/an.

Le conseil municipal décide que la participation n'est pas assez élevée ; il doit être pris en compte également les frais de ménage des locaux.

Il charge Madame le Maire de contacter les services de l'Agglomération d'Agen afin de négocier à la hausse de la participation aux frais.

Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Laplume

Madame le Maire présente au conseil municipal une convention qui a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'Agglomération d'Agen met à la disposition des communes des broyeurs à végétaux professionnels.

La mise à disposition des broyeurs a lieu sur une période de 3 jours consécutifs, tous les jours de l'année, sans limite de réservation dans l'année et à titre gracieux par l'Agglomération d'Agen.

La convention prendra effet le jour de la signature par les cosignataires et prendra fin le 31 décembre 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux entre l'Agglomération d'Agen et la commune de LAPLUME

CHANTIER CITOYEN

Bourses de loisirs – Chantier jeunes du 17 au 21 avril 2023

Madame le Maire présente au conseil municipal les actions qui ont été menées par 8 adolescents de la commune, âgés de 13 à 16 ans, du 17 au 21 avril 2023, lors du chantier citoyen.

Ils ont participé à des ateliers pour valoriser le patrimoine de la commune sur différents sites les matins, et des activités de loisirs les après-midis et ont été encadrés par un animateur.

Au terme du séjour, afin de favoriser les initiatives citoyennes et de les encourager, chaque participant peut recevoir une bourse de loisirs par la commune d'un montant total de 76 €.

8 jeunes ont participé au chantier citoyen du 17 au 21 avril 2023 :

- GUINEDOR Clément, 108 Chemin des Jardins, 47310 LAPLUME,
- LAPEYRONIE Pablo, 294 Chemin de Bordeneuve, 47310 LAPLUME,
- LAQUIERE Lisa-Marie, 145 route de Condom, 47310 LAPLUME,
- MILHAU Lisa, 50 Impasse du Bruilhois, 47310 LAPLUME,
- MOULET Guilhem, 750 Route de Montagnac, 47310 LAPLUME,
- PLINET Anouk, 41 Impasse de Carolis, 47310 LAPLUME,
- REMAZEILLES-MORENO Téo, 83 rue Marcadieu, 47310 LAPLUME,
- ROBIN Léa, 127 Chemin de Castang, 47310 LAPLUME.

Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à verser à chaque jeune nommé ci-dessus, une bourse de loisirs d'un montant de 76€.

QUESTIONS DIVERSES

Élections sénatoriales : Convocation de tous les conseillers municipaux vendredi 9 juin 2023 à 18h30, afin de désigner leurs délégués et suppléants (3 titulaires, 3 suppléants) qui seront amenés à participer au scrutin du 24 septembre 2023.

Embellissement du poste de transformation HTA/BT : Afin de contribuer à une meilleure intégration des postes de transformation HTA/BT dans l'environnement, TE 47 et Enedis ont lancé une opération d'embellissement de ces postes en finançant des fresques décoratives.

La commune a présenté un dossier de candidature pour le poste situé Boulevard des remparts.

En raison d'avis discordants sur la fresque proposée représentant des lavandières, le conseil municipal demande à Madame le Maire de solliciter le peintre afin qu'il soumette une nouvelle fresque reproduisant une fontaine ou un puits.

La décision est donc reportée.

Candidature Patrimoine Mondial de l'Église de Cazaux : Constitution d'un comité local des sites clunisiens dans le cadre de la rédaction de la candidature promue par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens pour inscrire le réseau, sur la liste du patrimoine mondial afin de promouvoir le site de l'Église de Cazaux. Sont nommés : GAICHIES Chantal, MINATO Sylvie, PERRET Laurence, BIOLATO Jean-Paul et MUSSOTTE Cédric.

Déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle : Une commission aura lieu courant juin.

- Agenda :**
- Boucle pennavienne : Dimanche 14 mai à 8h30.
 - Vernissage Land Art : Mercredi 21 juin à 18h00
 - Fête des Remparts : Samedi 1^{er} juillet
 - Chantier citoyen : Du 24 au 28 juillet
 - Fête du village : Samedi 19 et dimanche 20 août
 - Cinéma en plein air : Projection du film « Top Gun » le samedi 2 septembre
 - Défi sport : Sur le site de Perrin le samedi 9 septembre

Séance levée à 23 h 00

Le secrétaire de séance
Alvina ROBIN

Le Maire,
Séverine COUDERT

